Steinbourg infos

Numéro 3 - novembre 2026

SOMMAIRE :

Edito du Maire

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Institutions
- Personnel communal
- Urbanisme
- Patrimoine
- Finances locales

INFOS DIVERSES :

- Travaux sur chemins forestiers et au cimetière
- Fête des aînés
- Cérémonie du 11 nov.
- Suppression des boîtes postales
- Liste électorale
- Entretien des cheminées
- Banque alimentaire
- Battues de chasse
- Evènements
- Marché Saint Nicolas
- Téléthon

Mairie de Steinbourg
Place du Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03.88.91.15. 61
mairie@steinbourg.fr

www.steinbourg.fr

Commune de Steinbourg

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au vendredi le matin de 10h à 12h
- Les lundis, mardis et jeudis de 16h à 18h.

Inauguration des panneaux de jumelage avec la commune de Loffenau



Le dimanche 18 octobre dernier, nous avons vécu un beau moment de convivialité et d'amitié à l'occasion de l'inauguration des panneaux symbolisant le jumelage entre notre commune et celle de Loffenau, en Allemagne.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis allemands, conduits par leur Maire, Monsieur Markus Burger, ainsi que les membres des deux comités de jumelage.

Ces panneaux, désormais visibles dans notre commune, sont bien plus qu'un simple symbole. Ils rappellent à chacun que notre commune est liée à Loffenau par une amitié qui dépasse les frontières, les différences de langue et de culture.

Je suis convaincu que ces liens entre communes ont une véritable importance. Ils nous permettent de nous rencontrer, de partager nos expériences, de découvrir d'autres façons de vivre, et surtout, de mieux nous connaître. Car c'est avant tout à travers les échanges et les relations humaines que se construit une amitié durable.

Dans une Europe qui a plus que jamais besoin de dialogue et de compréhension mutuelle, les relations entre nos communes prennent tout leur sens. À notre échelle, nous contribuons à faire vivre ces valeurs essentielles, en rappelant que la paix et l'amitié se construisent aussi au quotidien, grâce à des gestes simples et à la volonté de se tourner vers les autres.

Je souhaite que cette amitié continue de grandir, qu'elle rassemble toujours davantage nos habitants et qu'elle puisse être transmise aux générations futures.

Ces panneaux sont désormais là pour nous le rappeler !

Le Maire,
Emmanuel Muller

La séance du conseil municipal

Institutions

Le conseil municipal a renouvelé la convention pour l'indemnité annuelle du secrétariat de l'Association Foncière.

Personnel

Le conseil municipal a accepté la mise à jour du régime Indemnitaire des agents.

Il est rappelé que le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal est affiché à l'extérieur de la mairie et que celui-ci est consultable sur le site de la commune

La séance du conseil municipal

Urbanisme

Le conseil municipal a décidé de ne pas intervenir pour la vente de deux maisons d'habitation, Rue de la Bergerie et Rue de Monswiller.

Patrimoine

Le conseil municipal a accepté la mise en place du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée à l'échelle de l'Alsace (PDIPR Alsace) permettant la cartographie des itinéraires de promenade et de randonnée sur le ban communal.

Finances locales

Le conseil municipal a accepté le renouvellement du groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'électricité.

Les membres du conseil municipal ont également attribué des subventions pour l'atelier théâtre du RAJ, pour l'association qui a organisé la fête des aînés et pour l'école.

Informations diverses

Travaux sur des chemins forestiers

Des travaux de réfection ont été réalisés sur trois chemins forestiers, dont celui menant au refuge "La Pépinière".





Travaux au cimetière

De nouveaux travaux ont été réalisés au cimetière communal :



Ajustement des 3 portails



Mise en place de mains-courantes



Crépissage du mur de l'entrée

Informations diverses

Fête des aînés

Les aînés de notre village étaient à l'honneur le dimanche 4 octobre 2026.
Les personnes âgées de 70 ans et plus, invitées par la municipalité, se sont retrouvées dans une ambiance champêtre pour partager un repas en toute convivialité.



Cérémonie commémorative du 11 novembre



Suppression de boîtes aux lettres de la Poste



Dans le cadre du suivi régulier de son parc de boîtes aux lettres de rue, la Poste adapte leur implantation à l'évolution des usages et aux besoins constatés sur chaque territoire.
Les relevés effectués dans notre commune montrent que certaines boîtes sont aujourd'hui très peu, voire pas utilisées.
En conséquence, la Poste procédera à la suppression de deux boîtes aux lettres jaunes à compter du 30 novembre 2026 : 24 rue Saint Jean et 1 rue d'Ernolsheim
Cette évolution ne remet pas en cause l'accès au service : des boîtes aux lettres de rue resteront disponibles dans la localité afin de permettre aux habitants de continuer à déposer leur courrier. Les points maintenus sont les suivants : 3 place du général de Gaulle et Rue de Wasselonne

Mise à jour de la liste électorale

En vue des élections présidentielles et de la refonte des cartes en 2027, les services municipaux procèdent actuellement à la mise à jour des listes électorales. Pour vérifier votre situation ou vous inscrire, rendez-vous sur le téléservice officiel :
www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

Chaque français, lors de sa majorité, est automatiquement inscrit sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement...), il faut demander a être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

Procuration :
Les procurations peuvent être déclarées en ligne :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675
(CERFA en ligne 14952*3)
ou dans les commissariats et les brigades de gendarmerie.

Dates des élections présidentielles :
18 avril et 2 mai 2027

Entretien des cheminées

La corporation des ramoneurs du Bas-Rhin rappelle que pour limiter les risques de feux de cheminées ou d'intoxication au monoxyde de carbone, mais aussi optimiser le fonctionnement et la sécurité des installations, le ramonage est obligatoire au moins 1x par an pour les combustibles gazeux et 2x par an pour les combustibles solides et liquides, quelle que soit la quantité utilisée.

Banque Alimentaire du Bas-Rhin

Un immense merci aux personnes ayant contribué à la collecte de la Banque Alimentaire. Nous remercions tout particulièrement la participation de l'école élémentaire.

Informations pratiques



CALENDRIER DES BATTUES DE CHASSE

Lot 1 – (Forêt Kreutzwald)
– Samedi 14 novembre 2026,
– Samedi 12 décembre 2026,
– Samedi 9 janvier 2027,
– Dimanche 30 janvier 2027,

Lot 2 – (Zone entre le Canal et l'autoroute)
– Dimanche 22 novembre 2026,
– Dimanche 6 décembre 2026,
– Dimanche 10 janvier 2027

Lot 3 – (Forêt Vogelgesang)
– Dimanche 29 novembre 2026,
– Dimanche 13 décembre 2026
– Samedi 26 décembre 2026,

Lot 4 – (Forêt de montagne / Secteur du refuge)
– Dimanche 15 novembre 2026,
– Dimanche 20 décembre 2026,
– Dimanche 27 et lundi 28 décembre 2026,
– Dimanche 17 janvier 2027,
– Samedi 30 et dimanche 31 janvier 2027

Les usagers, exploitants agricoles et promeneurs voudront bien prendre leurs précautions et éviter les zones délimitées par des panneaux.

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

- 19 novembre : Soirée Beaujolais (F.C.)
- 27 décembre : Marche à Bonne Fontaine



